

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

72^{ème} session de l'Assemblée Générale

Partie Principale de la 5^{ème} Commission

Point N° 134 de l'ordre du jour:
``Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et
financier de l'Organisation des Nations Unies``

Déclaration du Royaume du Maroc

New York, le 04 décembre 2017

Prière de vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis, d'emblée, de présenter mes remerciements à M. Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU, pour sa présence avec nous aujourd'hui et sa présentation remarquable de ses rapports sur la réforme de la gestion de l'ONU.

Mes remerciements s'adressent également à M. Carlos Ruiz MASSIEU, Président du Comité Consultatif pour les Questions Administratives et Budgétaires (CCQAB) pour la présentation du rapport correspondant de son Comité et pour son action sage à la tête du CCQAB.

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par le Représentant de l'Equateur au nom du Groupe des 77 et la Chine, et celle du Ghana au nom du Groupe africain, et souhaite faire les remarques suivantes en sa qualité nationale.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc souhaite, de prime abord, exprimer son plein soutien à M. le Secrétaire Général pour son initiative combien importante d'insuffler une nouvelle dynamique porteuse d'espoirs pour notre Organisation en la dotant d'un nouveau Modèle de gestion.

Ce modèle original aidera sans aucun doute l'ONU à se transformer, sur la base de règles et principes solides de gestion à même de la rendre plus souple, efficace, transparente, responsable et tournée vers l'action, en décentralisant la prise de décisions pour mieux appuyer les activités normatives et opérationnelles, tout en renforçant la responsabilisation et la reddition des comptes.

Le Maroc se félicite du processus de consultations transparent mis en place à travers des réunions et rencontres ouvertes à tous les Etats Membres leur offrant ainsi l'occasion d'exprimer leurs préoccupations, intérêts, et attentes par rapport à ce projet audacieux de réforme qui touche également les deux autres piliers que sont le Développement durable et le Maintien de la paix et de la sécurité.

A ce propos, il est à rappeler que ma délégation a, dès le début, participé activement à ce processus de consultation pour apporter sa contribution à l'édifice, notamment en mettant en exergue:

- Cette série de réformes rentre dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de M. Secrétaire Général pris avant son élection. La proposition et la réalisation de ces réformes rentrent dans le cadre des prérogatives de M. Secrétaire Général en tant que plus haut fonctionnaire de l'Organisation (Chief Administrative Officer), et ce conformément à l'article 97 de la Charte;
- Le calendrier très clair qu'il a proposé aux Etats Membres pour mettre en œuvre sa réforme;
- La responsabilité partagée de M. le Secrétaire Général et des Etats Membres pour ce chantier commun, et l'identification des domaines de responsabilité directe pour chacune des parties;
- L'importance de l'appropriation par les Etats Membres des idées de la réforme pour optimiser ses chances de réussite.

Par ailleurs, le Maroc avait déjà réitéré, en marge du segment de haut niveau de la présente session de l'A.G, son appui au projet de réforme de la gestion par la signature de la déclaration politique y afférente.

Monsieur le Président,

Ma délégation prend note des rapports de M. le Secrétaire Général sur la réforme de la gestion dans lesquels il présente sa vision du changement ainsi qu'une panoplie d'actions qu'il soumet à l'approbation de l'A.G pour venir à bout aux six problèmes dont souffre notre Organisation:

- ✚ La lenteur et la pesanteur qui caractérisent la fourniture des services;
- ✚ La fragmentation des structures de gestion;
- ✚ Une culture de gestion de la performance qui laisse à désirer;
- ✚ Le manque des ressources et d'efficacité dans la gestion des ressources disponibles pour l'exécution des mandats;
- ✚ Le manque de transparence et les problèmes liés au principe de responsabilité;
- ✚ Et un déficit de confiance entre les États Membres et le Secrétariat.

Le Maroc a pris bonne note, également, des propositions contenues dans lesdits rapports, en particulier celle relative à la réduction de la durée du budget et du cycle de planification des programmes et d'établissement budgétaire.

A cet égard, le Maroc est persuadé que la substitution du budget annuel au budget biennal de l'ONU aura des retombées positives certaines dans l'établissement et l'adoption des budgets plus précis et crédibles.

En effet, le raccourcissement de l'intervalle entre la planification et l'exécution du budget limitera les incertitudes, améliorera la précision budgétaire, et la réactivité face aux changements d'un exercice budgétaire à l'autre et entrainera un gain de temps entre la planification des programmes et leur mise en œuvre.

De même, ma délégation partage l'idée qu'un cycle plus court est de nature à conférer aux États Membres un degré de visibilité plus élevé en ce qui concerne leurs obligations financières.

C'est pourquoi, le Maroc accorde, à l'instar du CCQAB, un soutien ferme à la proposition de rendre annuel le budget de l'ONU.

Monsieur le Président,

En guise de conclusion, conscient du bien-fondé de l'initiative de M. le Secrétaire Général sur la réforme de la gestion, le Maroc y adhère pleinement car elle constitue une approche ô combien nécessaire au bon fonctionnement de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Enfin, je vous assure de l'engagement actif et constructif de ma délégation lors de l'examen de ce point très important de notre agenda afin de le conclure lors de la partie principale de la présente session de l'AG.

Monsieur le Président, je vous remercie.